

La folle histoire de l'article 2

La virilité qui laisse la place à l'énergie, un amour de la République qui disparaît, celui de la démocratie qui se transforme en goût, un esprit de lutte qui s'affirme, et finalement la défense de l'environnement qui s'invite : l'article 2 des statuts du GUMS n'a cessé d'être transformé au fil des ans. Jugez-en par vous-même.

15 juin 1948

Le groupe se propose :

- ▲ 1. D'organiser pour les lycéens, étudiants, jeunes universitaires et jeunes chercheurs, des camps de vacances en haute montagne, des écoles de ski et d'escalade, des conférences et des séances culturelle ayant pour but de faire connaître et aimer la montagne, école de virilité, d'audace, d'altruisme et de volonté.
- ▲ 2. De faire régner dans son sein l'esprit de l'Union de la Jeunesse Républicaine de France, de développer parmi ses adhérents l'amour de la République, de la démocratie et de la laïcité.
- ▲ 3. Étudier la situation de l'Alpinisme Universitaire, défendre les revendications des jeunes alpinistes Universitaires.
- ▲ 4. Le groupe se propose enfin d'assurer chaque fois qu'il pourra y être appelé les activités du service civique notamment dans le domaine de la montagne.

19 janvier 1963

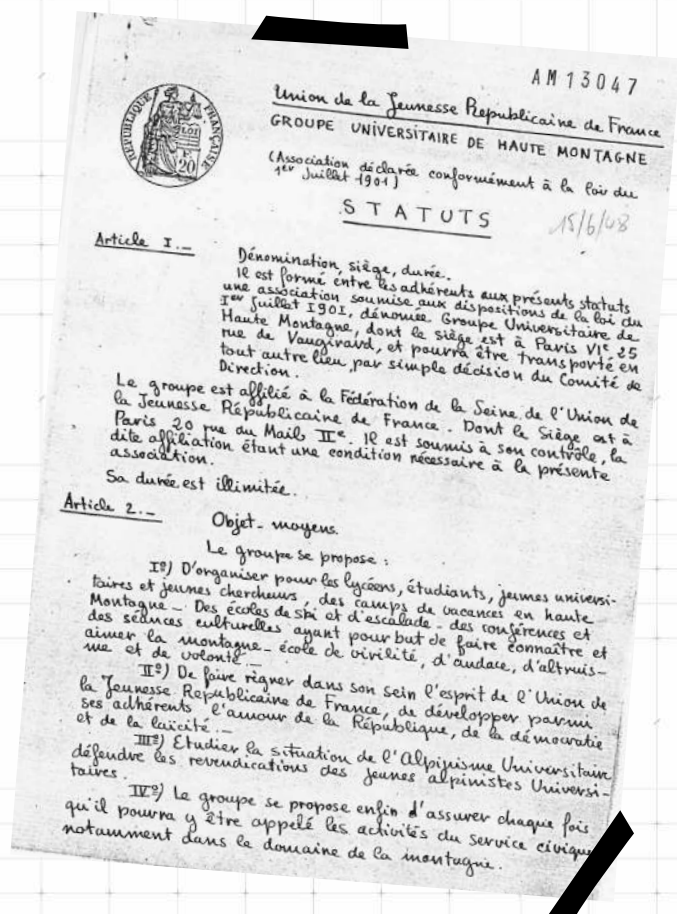
L'association se propose :

- ▲ 1. D'organiser pour les lycéens, étudiants, jeunes universitaires et jeunes chercheurs, des camps de vacances en haute-montagne, des séjours de ski et des écoles d'escalade, des conférences et des séances culturelle ayant pour but de faire connaître et aimer la montagne, école d'audace, d'altruisme, de volonté et d'énergie.
- ▲ 2. De développer parmi ses adhérents l'amour de la démocratie et de la laïcité et l'esprit de responsabilité ; d'encourager en eux l'esprit de lutte pour le progrès social et la défense de la paix.
- ▲ 3. D'étudier la situation de l'alpinisme universitaire et de défendre les revendications de ses pratiquants.
- ▲ 4. D'assurer enfin, chaque fois qu'elle pourra y être appelée, les activités du service civique notamment dans le domaine de la montagne.

9 février 1970

L'association se propose :

- ▲ 1. d'organiser pour les lycéens, étudiants et universitaires des camps de vacances en montagne, des écoles de ski et d'escalade, des conférences et des séances culturelles ayant pour but de faire connaître et aimer la montagne.
- ▲ 2. de développer parmi ses membres l'esprit de responsabilité, le goût de la démocratie et de la laïcité, d'encourager en eux l'esprit de lutte pour le progrès social et la défense de la paix.
- ▲ 3. d'étudier la situation de l'alpinisme universitaire et de défendre ses revendications.
- ▲ 4. d'assurer chaque fois qu'il (*sic*) pourra y être appelé, les activités du service civique notamment dans le domaine de la montagne.



14 mai 2004

L'association se propose :

- ▲ 1. d'organiser pour tous et en particulier pour les lycéens, étudiants et universitaires, des camps de vacances en montagne, des écoles de ski et d'escalade, des conférences et des séances culturelles ayant pour but de faire connaître et aimer la montagne,
- ▲ 2. de développer parmi ses membres, dans un esprit laïc, le sens des responsabilités et la défense de l'environnement,
- ▲ 3. d'encourager en eux la recherche du progrès social, le goût de la démocratie et la défense de la paix,
- ▲ 4. d'étudier la situation de l'alpinisme, en particulier universitaire, et de défendre ses revendications,
- ▲ 5. d'assurer des activités d'intérêt général, notamment dans le domaine de la formation des encadrants et de tous les participants, du secours en montagne et de la préservation des sites naturels.